Le port@il famille



1. MA DEMANDE

Mon enfant n'a jamais fréquenté les services périscolaires ou extra-scolaires. Pour ouvrir mon dossier personnel sur le portail famille, je prends rdv avec le service jeunesse (02.99.09.71.25).

On me communique mes codes d'accès.

www.iffendic.com/portail

Cliquez, planifiez, réservez Grâce au Portail Famille, vous pouvez réserver, modifier ou annuler la présence de votre (vos) enfants à la restauration, à l'accueil de loisirs...



2. MA CONNEXION

J'ai mon identifiant et mot de passe pour accéder à mon dossier personnel sur www.iffendic.com/portail.

Je me connecte et en profite pour actualiser mes informations personnelles (quotient familial)



3. MA RÉSERVATION

Je veux réserver un repas, un calendrier prévisionnel sur le trimestre s'affiche. Je fais mon choix. N'oubliez pas que les réservations pour les repas doivent être validées minimum 7 jours à l'avance.

Je veux réserver une journée à l'ALSH, quinze jours avant les vacances je peux accéder aux réservations en ligne.



ok

4. MA CONFIRMATION

Le service animation valide ou pas les réservations, je peux à tout moment consulter les réponses qui sont mentionnées en vert ou en rouge. Le service jeunesse reste à votre disposition en cas d'imprévus.



5. MA FACTURATION

En fin de mois, les services comptabilisent les présences et repas et vous adressent une facture mensuelle.

- Soit j'ai opté pour le paiement par prélèvement bancaire. J'ai au préalable fourni mon RIB.
- Soit je règle par chèque à l'ordre du Trésor public ou en espèce au guichet de la trésorerie à Montfort-sur-Meu.